

Session Flash – Grand-Est

25 juin 2024

EXTERNALISATION ET SOUS-TRAITANCE : ENJEUX POUR LES CONDITIONS D'EMPLOI ET DE TRAVAIL DANS LE SECTEUR BTP / INDUSTRIE

Enjeux :

Aborder de manière conjointe les deux secteurs de l'industrie et du BTP a permis à l'atelier de mettre en lumière des questionnements communs à propos de la relation d'externalisation et les effets sur les conditions de travail et d'emploi tout en relevant des spécificités sectorielles.

Pour l'automobile, le positionnement des entreprises dans la chaîne de valeur apparaît déterminant pour appréhender les nécessaires évolutions des compétences face à la transition écologique.

Dans le secteur de la construction et du BTP, le développement de la sous-traitance « économique » a des effets tendanciers. Les grandes entreprises emploient des salariés qualifiés, chargés des tâches de planification, de coordination et de contrôle. Le développement de la sous-traitance de main d'œuvre conduit à une fragmentation de petites entreprises ou d'indépendants dans lesquelles les salariés s'avèrent vulnérables quant à leur conditions d'emploi et de travail. L'entrepreneur cherche à accroître son efficacité économique par une mise en concurrence constante et maximale des entreprises sous-traitantes. Le phénomène se renforce par une stratégie centrée sur la réduction des coûts. Il se complexifie par le recours aux prestations de services transnationales et au développement d'intermédiaires pourvoyeurs de main d'œuvre « bon marché ».

A partir des exemples de ces deux importants secteurs, l'atelier a fortement souligné l'importance de la responsabilisation des donneurs d'ordre. Cela passe notamment par l'engagement de sa responsabilité juridique et l'identification du bon niveau (entre par exemple les figures distinctes du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et de l'entreprise générale).

Cette responsabilisation doit s'accompagner d'une acculturation des acteurs, en particulier des donneurs d'ordre tant sur les risques juridiques que sur les enjeux économiques et de performance de la sous-traitance.

Rendre compréhensible les mécanismes de sous-traitance selon les réalités sectorielles doit permettre aux acteurs d'identifier des déterminants qui pèsent concrètement sur les conditions de d'emploi et de travail des salariés.

La question de la représentation des salariés est aussi soulevée pendant les échanges. Le périmètre mais aussi le fonctionnement d'instances représentatives et leur efficacité pour aborder les enjeux de la sous-traitance sont interrogés. L'exemple de CHSCT de grandes entreprises permet d'évoquer certaines conditions qui rendent possible un investissement par direction et OS des conditions de travail des sous-traitants.

Horizon(s) :

Créer ou renforcer les conditions de responsabilisation des donneurs d'ordre passe par une acculturation et une analyse fine et partagée des déterminants des conditions de travail, d'emploi et de performance.

Freins :

Les ressources et les moyens nécessaires pour que le système s'empare des enjeux de conditions d'emploi et de travail liés aux processus d'externalisation et de sous-traitance sont limités. Une telle dynamique repose sur une mobilisation d'acteurs privés et publics.

Leviers :

Le développement d'actions de sensibilisation, de formation permettra de soutenir la responsabilisation des donneurs d'ordre mais aussi des autres acteurs du système.

Par exemple, mettre en évidence l'approche « économique » de la prévention et le bénéfice que peut en tirer l'entreprise est un bon moyen de sensibiliser les dirigeants.

Jalons :

Pour l'écosystème

La mise en place d'un EDEC régional dans le secteur automobile est une forte opportunité pour aborder les différentes dimensions de la sous-traitance en termes de conditions d'emploi et de travail dans un contexte de transformation des productions (électrification, etc.).

Pour les DREETS

